

Présentation

- ▶ Cet ouvrage s'adresse aux apprenants de Français Langue Étrangère qui souhaitent consolider ou enrichir leurs connaissances grammaticales. Il sera particulièrement utile à tous les apprenants de **niveau intermédiaire à avancé** qui désirent renforcer leur maîtrise de la grammaire. Les personnes préparant des certifications pour les niveaux B1 et B2 du CECRL y trouveront l'essentiel à connaître. Il constitue également un parfait outil de rappels et de clarifications grammaticales pour les apprenants de niveau C1.
- ▶ Découpé en 22 chapitres, l'ouvrage présente **de façon logique, contextualisée et détaillée** l'essentiel de la grammaire nécessaire pour comprendre et produire tout type de texte ou de discours. Chaque séquence contient un texte illustrant la façon dont les éléments grammaticaux s'utilisent en contexte ainsi que des **explications claires et exhaustives** accompagnées de **très nombreux exemples**. Des exercices à chaque étape permettent de progresser pas à pas.
- ▶ L'ouvrage est conçu pour permettre d'étudier la grammaire **en autonomie ou dans le cadre d'un cours**. Les professeurs y trouveront aussi un support de travail très complet et répondant aux questions les plus fréquentes des apprenants.
- ▶ Chaque chapitre peut être étudié indépendamment des autres, selon les besoins de l'apprentissage.

Organisation d'une séquence

Remue-méninges...

Cette première partie permet de se familiariser avec le point de grammaire et d'en comprendre déjà le fonctionnement à travers **l'observation et le repérage en contexte**.

« **Introduction et exemples** » : une brève introduction explique ce que désigne concrètement le titre du chapitre et ce que ces pages vont permettre d'étudier. Une **première série d'exemples** donne à voir l'emploi de ce point de grammaire dans des phrases.

« **Observons en situation** » : cette partie permet d'**observer concrètement dans un texte** l'utilisation des différents éléments que recouvre le point de grammaire.

« **Compréhension globale et repérage grammatical** » : deux exercices permettent de travailler à partir du texte. Le premier vise à vérifier la bonne compréhension et le second invite à **repérer et à souligner dans le texte** un ensemble d'éléments grammaticaux puis à les **reporter dans un tableau**.

Rappels théoriques et exercices d'application

« **Récapitulons** » : les règles d'emploi sont rappelées ici dans des **explications claires et détaillées** accompagnées de **nombreux exemples**. Pour chaque point abordé, un **exercice de réemploi** permet de vérifier que celui-ci est maîtrisé (exercices 1 à 3).

« **Exercices d'application** » : une série d'exercices de difficulté croissante permet de **consolider la maîtrise** de tous les éléments étudiés par la mise en application (exercices 4 à 7).



Pour aller plus loin – Cap sur le B2

La connaissance des éléments présentés dans cette troisième partie relève le plus souvent du niveau B2 du CECRL.

« **Quelques éléments supplémentaires** » : un premier exercice introduit de **nouveaux éléments** grammaticaux présentés à travers **trois ou quatre séries de phrases** (exercice 1). L'objectif est encore une fois **d'être acteur de l'apprentissage** en associant soi-même chaque série de phrases à l'explication théorique qui lui correspond.

« **Exercices 2 et 3** » : ces exercices invitent à **vérifier la compréhension du fonctionnement** grammatical des points présentés dans l'exercice 1. Il s'agit de les **réutiliser** dans des séries de phrases.

« **Le rappel des règles** » : cette partie théorique fait **le point sur l'essentiel** concernant les éléments de la partie III. Une nouvelle fois, de **nombreux exemples illustrent les règles** et aident à en comprendre le fonctionnement.

« **Votre bilan** » : cet espace est consacré à la prise de notes individuelle. Il est destiné à inscrire librement les éléments à retenir et les exemples les plus utiles à la mémorisation.

Corrigés des exercices : tous les corrigés des exercices sont regroupés en fin d'ouvrage.

Signes et abréviations utilisés

- | | |
|---|---|
| ▶ Ex. : Exemple | ▶ prés. : présent |
| ▶ NB : Nota Bene | ▶ prop. : proposition |
| ▶ cf. : <i>confer</i> (reportez-vous à...) | ▶ qq : quelqu'un |
| ▶ masc. : masculin | ▶ qq ch : quelque chose |
| ▶ fém. : féminin | ▶ # : par opposition à |
| ▶ sing. : singulier | ▶ mots barrés : phrase ou construction grammaticalement impossible |
| ▶ pl. : pluriel | |
| ▶ inf. : infinitif | |

Quelques notions utiles pour commencer

1 **Les natures grammaticales**

Chaque mot possède une nature grammaticale: il appartient à une catégorie de mots.

Adjectif qualificatif: mot qui qualifie un nom. Ex. *un gros radis*; *des chiens errants*.

Adverbe: mot invariable qui précise ou modifie le sens d'un autre mot ou de toute la phrase. Ex. *On se voit souvent*; *vous mangez sainement*.

Article défini: « le », « l' », « la », « les ». Ex. *l'hélicoptère*

Article indéfini: « un », « une », « des ». Ex. *une décision*

Article partitif: « du », « de la », « de l' », « des ». Ex. *du chocolat*; *de la confiture*; *de l'eau*; *des pâtes*.

Adjectif possessif: déterminant placé devant le nom exprimant la possession. Ex. *ta couverture*; *ses chaussettes*; *leurs habitudes*

Conjonction: mot qui unit deux mots ou deux groupes de mots. Les conjonctions de coordination (ex.: *et, mais, ou*) relient deux mots de la même classe grammaticale. Les conjonctions de subordination (ex.: *pour que*) introduisent une proposition subordonnée.

Locution adverbiale: groupe de mots qui équivalent à un adverbe. Ex. *à ce moment-là*.

Locution prépositive: groupe de mots qui équivalent à une préposition. Ex. *à partir de*.

Nom: mot ou groupe de mots qui désigne un être, un objet ou un concept. Le nom est masculin ou féminin, singulier ou pluriel. Ex. *un souvenir; trois fraises; l'architecture; le savoir-faire*.

Préposition: mot invariable qui introduit un complément. Ex. *dans; à; de; pour*.

Pronom: mot qui se substitue à une personne ou remplace un nom et occupe ses fonctions. Il existe différents types de pronoms: les pronoms personnels sujet (« *je* »; « *tu* »; etc.); les pronoms toniques (« *moi* »; « *toi* »; etc.); les pronoms réfléchis (« *me* »; « *te* »; « *se* »; etc.) les pronoms compléments (« *le* »; « *lui* »; etc.), etc.

Verbe intransitif: verbe qui n'admet pas de complément d'objet. Ex. *Tu dors*.

Verbe pronominal: verbe introduit par un pronom réfléchi de même personne que le sujet. Ex. *s'entraîner* → *je m'entraîne, tu t'entraînes, etc.*

Verbe transitif: verbe qui admet un COD, un COI, ou les deux. Ex. *Il indique le chemin aux touristes*.

2 Les fonctions syntaxiques

La fonction syntaxique désigne le rôle que joue un mot ou un groupe de mots dans une phrase.

Attribut: il attribue une caractéristique à un sujet ou à un complément d'objet direct dans une phrase. Ex. *Ce tournoi d'échecs est prestigieux*. Ici, l'adjectif « prestigieux » est attribut du sujet « ce tournoi d'échecs ».

Complément circonstanciel: il apporte une information sur les circonstances de l'action. Il peut être de temps, de manière, de but, etc. Ex. *Il boude dans sa chambre* (ici, « dans sa chambre » est un complément circonstanciel de lieu).

Complément de l'adjectif: il apporte une information sur l'adjectif. Ex. *Je suis content de vous voir*.

Complément du nom: il apporte une information sur le nom. Ex. *une forêt de bambous*.

Complément d'objet direct (COD): Le COD est un complément du verbe qui le suit immédiatement. Ex. *La petite fille a demandé son chemin à un gros lapin blanc*. Ici, le verbe « demander » est immédiatement suivi de « son chemin », qui est donc COD.

Complément d'objet indirect (COI): Le COI est un complément qui est relié au verbe par une préposition. Ex. *La petite fille a demandé son chemin à un gros lapin blanc*. Ici, le verbe « demander » est aussi suivi d'un COI introduit par la préposition « à ».

Proposition principale / proposition subordonnée: la proposition principale désigne une portion de la phrase qui ne dépend pas d'une autre proposition, contrairement à la proposition subordonnée qui dépend d'elle. Ex. *Cet article explique comment la société fonctionnait au Moyen Âge*. La proposition « *cet article explique* » est la principale; « *comment la société fonctionnait au Moyen Âge* » constitue la subordonnée; « *comment* » est le mot subordonnant.

Sujet: il désigne l'être ou la chose qui fait l'action. L'accord du verbe dépend du sujet. Ex. *Nos invités arrivent bientôt*.

3 Notions diverses

Accompli / Inaccompli : l'aspect accompli concerne les temps composés et présente l'action comme achevée dans le passé (ex. : *le vent a soufflé*), le présent ou le futur (ex. : *tu auras dormi*). L'aspect inaccompli concerne les temps simples et envisage l'action comme inachevée dans le passé (ex. : *le vent soufflait*), le présent ou le futur (ex. : *tu dormiras*).

Accord en genre / en nombre : certains mots doivent s'accorder en genre (prendre la marque du masculin ou du féminin) et / ou en nombre (prendre la marque du singulier ou du pluriel). Ex. Elles se sont bien préparées : Ici, le participe passé « préparées » s'accorde en genre et en nombre avec le pronom sujet en prenant la marque du féminin pluriel.

Animé / Inanimé : un animé appartient à la classe des éléments doués de vie (un être humain, un animal), à l'inverse d'un inanimé (un objet, un concept, etc.).

Concordance des temps : règle qui commande que le mode et le temps du verbe d'une proposition subordonnée s'accordent en fonction du mode et du temps du verbe de la proposition principale. Ex. *Il sait que nous le regardons. / Il savait que nous le regardions.*

Mode : il est à distinguer du temps. Il existe deux types de modes : les modes personnels, d'une part (l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif et l'impératif). Ici, le verbe se conjugue et prend la marque de la personne (ex. : *je prends* : le verbe « prendre » est conjugué à l'indicatif présent et à la 1^{re} personne du singulier). Les modes impersonnels, d'autre part (l'infinitif, le participe et le gérondif), qui ne varient pas selon la personne.

Temps : il permet de placer l'action du verbe sur un axe défini par le passé, le présent et le futur. Ex. *Ils auront terminé* (futur antérieur); *nous pouvions* (imparfait).

Temps simple / Temps composé : un temps simple est formé à partir d'un seul élément (ex. : *l'indicatif présent, le futur simple, l'imparfait*). Un temps composé est constitué de deux éléments : l'auxiliaire conjugué à un temps simple + le participe passé (ex. : *le passé composé, le plus-que-parfait, le futur antérieur*).

Registre : le registre de langue désigne le style ou la manière de s'exprimer selon le contexte dans lequel on se trouve. On distingue le style familier ou informel (généralement réservé à l'oral), le registre courant et le registre soutenu ou formel.

Valeur modale : la valeur modale signifie que le temps ou le mode utilisé exprime une attitude particulière de la personne qui parle par rapport à ce qu'elle dit. Ex. *Je voudrais un café* ; ici, le verbe est conjugué au conditionnel présent, qui a valeur de politesse. À l'inverse, l'utilisation de l'indicatif pourrait rendre l'énoncé impoli (*Je veux un café*).

La négation



Remue-méninges...

La négation, qu'est-ce que c'est ?

La négation désigne une forme de phrase opposée à la forme affirmative. La tournure négative est très utilisée en français. Deux particules de la négation (« ne » et « pas » pour la négation simple) encadrent généralement le verbe conjugué. Nous allons étudier ici les valeurs des différents éléments de négation et leur place dans la phrase.

Quelques exemples

- Tu **n'**as **rien** compris ? Moi **non plus**. Ce **n'est pas** grave.
- Je suis désolée de **ne pas** pouvoir vous servir le menu Cordon bleu – Frites à 6 euros : vous **n'êtes plus** un enfant, Georges !
- **Personne n'est** parfait.

Observons en situation

1 Ils ont quitté la ville pour la campagne et ne regrettent rien... ou presque

Alors que leurs grands-parents ou arrière-grands-parents avaient quitté la campagne pour la ville, eux ont fait le mouvement inverse. Les néo-ruraux, comme on les appelle, sont ces citadins qui ne voulaient plus des inconvénients de la ville et ont décidé de s'installer en zone rurale. Un phénomène qui s'amplifie en France et en Europe.

- La plupart du temps, ce choix correspond au désir de retrouver une meilleure qualité de vie. Mais une fois au grand air, la réalité se révèle parfois décevante. « Je n'avais jamais vécu à la campagne avant. Je me rends compte que, n'ayant aucune expérience, j'avais fantasmé une vie de rêve. En vérité, je ne vois personne car je ne n'ai pas encore réussi à me faire des amis ici et j'en souffre », confie Clara, 28 ans. « Moi, je n'arrive jamais à capter la wifi dans mon salon et ça, ça m'énerve vraiment » témoigne Guillaume, 37 ans. Moralité, mieux vaut être sûr de soi avant de prendre le large. Si vous ne supportez ni le chant du coq le matin ni l'odeur du fumier, ce n'est peut-être pas pour vous.



Compréhension globale et repérage grammatical

Exercice 1 Répondez aux questions et justifiez vos réponses.

1. Y a-t-il aujourd'hui de plus en plus ou de moins en moins de néo-ruraux en France ?

.....

2. Quelle est la principale motivation des citoyens qui s'installent à la campagne ?

.....

3. Quels sont les inconvénients de la vie en zone rurale évoqués dans le texte ?

.....

Exercice 2 Repérez les termes de la négation et soulignez-les dans le texte, puis reportez-les dans le tableau ci-dessous.

Signification	Élément de négation avec « ne »	Catégorie grammaticale
Le contraire de « quelque chose » ou de « tout »	(l. 1) ne (...) rien	Pronom
Le contraire de « quelqu'un » ou de « tout le monde »	(l. 9) ne (...)	Pronom
Le contraire de toujours	(l. 10) ne (...)	Adverbe
Le contraire de déjà au sens de « avant », « auparavant »	(l. 7) ne (...)	
Le contraire de déjà au sens de « dès maintenant »	(l. 9) ne (...)	Locution adverbiale
Le contraire de « encore »	(l. 4) ne (...)	Adverbe
L'absence complète de ce que désigne le nom	(l. 8) ne (...)	Déterminant + nom
La négation de deux éléments	(l. 12-13) ne (...)	Conjonction



Rappels théoriques et exercices d'application

Récapitulons

1 La négation simple et les négations à valeur temporelle

- « **ne... pas** » : la négation simple est constituée des particules « ne » et « pas »
 - ▶ Ex. *Je **ne** vous entends **pas**. / Il n'y a **pas de** problème.*
 - ⋮ NB¹: à l'oral, le premier élément est souvent omis. Ex. *Je **sais pas**.*
 - ⋮ NB²: Dans un registre soutenu, il arrive à l'inverse que le premier élément reste et que le deuxième s'efface. Ex. *Je **ne** sais comment vous remercier.*
- « **non plus** » a le sens de « aussi » dans une phrase négative
 - ▶ Ex. *Le film n'est **pas** drôle mais il n'est **pas** triste **non plus**.*
*Je **ne** mange **jamais de** viande et vous? Moi **non plus**.*
- les négations à valeur temporelle

- « **ne... plus** » indique une rupture dans le temps. C'est le contraire de « encore » ou de « toujours » au sens relatif.
 - ▶ Ex. *Il fume **encore** / **toujours**? Non, il **ne** fume **plus**, il a arrêté lundi.*
- « **ne... jamais** » est le contraire de « toujours » au sens absolu.
 - ▶ Ex. *Je **ne** sors **jamais** sans mon parapluie, il est **toujours** dans mon sac.*

Elle peut aussi signifier le contraire de l'adverbe « déjà » au sens de « avant ».

- ▶ Ex. *Avez-vous **déjà** vu une baleine à bosse? Non, je n'en ai **jamais** vu.*
- « **ne... pas encore** » indique que quelque chose n'a pas eu lieu ou n'est pas terminé pour le moment. C'est le contraire de « déjà » au sens de « dès maintenant ».
 - ▶ Ex. *Le bébé dort **déjà**? Non, il **ne** dort **pas encore**. Je viens de le coucher.*
- « **ne... toujours pas** » : indique la même idée avec une nuance d'impatience.
 - ▶ Ex. *Le directeur n'a **toujours pas** augmenté mon salaire.*

À vous!

Exercice 1 Complétez les phrases avec l'élément de négation qui convient : « jamais » ; « plus » ; « toujours pas » ; « pas encore ».

- ▶ Un adolescent n'est un enfant mais ce n'est un adulte.
- ▶ Tu n'as répondu à mon message, j'attends!
- ▶ Je n'avais entendu cette histoire incroyable auparavant.



2 Autres formes de négation

- « **ne... rien** » signifie le contraire de « tout » ou de « quelque chose »
▶ Ex. Il n'y a **rien** d'intéressant à la télé ce soir.
- « **ne... personne** » : signifie le contraire de « tout le monde » ou de « quelqu'un »
▶ Ex. Tu **ne** rencontreras **personne** si tu ne parles pas aux gens.
- « **ne... aucun + nom** » signifie « pas un seul + nom » et s'accorde en genre
▶ Ex. Je n'ai **aucun** ami ici / Elle n'a **aucune** idée de titre pour son roman.
- « **ne... nulle part** » : cette négation a une valeur spatiale, c'est le contraire de « quelque part » ou de « partout ».
▶ Ex. Je cherche mes lunettes partout mais je **ne** les trouve **nulle part**.
- « **ne... ni... ni** » sert à former la négation de deux éléments à la fois.
▶ Ex. Cécile n'aime **ni** le café **ni** le thé.

À vous!

Exercice 2 Complétez les phrases avec « rien », « nulle part », « ni... ni », « aucune ».

- ▶ Le climat est tempéré: il ne fait très chaud très froid.
- ▶ Je n'ai malheureusement compétence en informatique.
- ▶ Ici, vous ne pourrez aller sans autorisation officielle.
- ▶ Tu n'as à te reprocher car tu n'as fait de mal.

3 La place des termes de négation dans la phrase

- Avec un verbe conjugué à un temps simple, les éléments négatifs encadrent le verbe.
▶ Ex. Nous n'irons **plus** au marché avec le chien, il est trop agité.

- Avec un verbe conjugué à un temps composé, les éléments négatifs encadrent l'auxiliaire.
▶ Ex. Tu n'as **rien** dit / Vous n'allez **jamais** voir d'ornithorynque en Afrique!

..... NB: attention, « personne », « aucun + nom » et « nulle part » restent placés après le verbe,
..... même aux temps composés. Ex. Je n'ai **appelé** **personne** / Il n'a **remarqué** **aucune** **différence** /
..... Tu **ne** vas **aller** **nulle part**.